

Objectifs

Contribuer à la mise en oeuvre dans son établissement de la prévention des risques liés à l'activité physique en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il est possible d'agir.

Public

Tout personnel d'un établissement sanitaire, social ou médico-social

Durée

3 jours

Date

Nous consulter.

Tarif en intra

2200€ / groupe

Programme :

- L'activité physique dans sa situation de travail.
- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques.
- La caractérisation des dommages potentiels liés à l'activité physique.
- La détection des risques d'atteinte à la santé et leurs liens avec les éléments déterminant l'activité physique.
- Les propositions d'amélioration de sa situation de travail, la participation à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.
- La réduction des risques liés à la manutention manuelle de personnes à mobilité réduite.

En amont de la formation, un pré-diagnostic sera réalisé par le formateur-conseiller (1/2 journée).

Méthodes pédagogiques :

- Études de cas
- Travaux de groupes
- Mises en application concrètes sur les unités de travail

Compétences visées :

Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en oeuvre de la PRAP, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Profil de l'intervenant :

Formatrice PRAP sanitaire et social



Validation

Un certificat PRAP est délivré au stagiaire qui a participé à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation favorable.

Maintien - actualisation des compétences (recyclage): obligatoire pour conserver la validité de son certificat. 1 jour tous les 2 ans.

C O N T A C T

Référente administrative

Cathy BIGOT

Tél : 02 47 36 00 36

Ou : 02 47 88 47 17

crfp.centre@croix-rouge.fr

